



Communauté de Communes
de la Plaine du Nord Loiret

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

13 juin 2023

Procès-Verbal

L'an deux mil vingt-trois, le 13 juin, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Commune	Titulaire / Suppléant	Prénom	Nom	Présent	Absent	Procuration à
Andonville	TITULAIRE	Jean Marc	LIROT	X		
Andonville	SUPPLEANT	Sophie	MILLEY	X		
Attray	TITULAIRE	Dominique	GAUCHER	X		
Attray	SUPPLEANT	Michel	GRANDEMAIN	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Alain	CHACHIGNON	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Danielle	CHATELAIN	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Olivier	LEBRET	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Annick	DECOUX	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Serge	THIBAULT	X		
Bazoches-les-Gallerandes	TITULAIRE	Emmanuelle	GAZANGEL		X	
Boisseaux	TITULAIRE	Patrick	CHOFFY	X		
Boisseaux	TITULAIRE	Valérie	LEBLOND	X		
Charmont-en-Beauce	TITULAIRE	Delphine	PRUNET	X		
Charmont-en-Beauce	SUPPLEANT	Stéphane	MALON	X		
Chatillon-le-roi	TITULAIRE	Céline	DUPRE	X		
Chatillon-le-roi	SUPPLEANT	Jean	BESNARD	X		
Chaussy	TITULAIRE	Pierre	ROUSSEAU		X	M. BOURGEOIS
Chaussy	SUPPLEANT	Eugénie	BACHELARD		X	
Crottes-en-Pithiverais	TITULAIRE	Daniel	POINCLOUX	X		
Crottes-en-Pithiverais	SUPPLEANT	Jean-Claude	CHANTEAU	X		
Erceville	TITULAIRE	Bertrand	POISSON		X	
Erceville	SUPPLEANT	Nicole	RIDEL	X		
Greneville-en-Beauce	TITULAIRE	Jean Louis	BRISSON	X		
Greneville-en-Beauce	TITULAIRE	Carole	SANTERRE	X		
Jouy-en-Pithiverais	TITULAIRE	Martial	BOURGEOIS	X		

Jouy-en-Pithiverais	SUPPLEANT	Daniel	MONCEAU		X	
Léouville	TITULAIRE	Christine	PETIT	X		Arrivée à 18h10
Léouville	SUPPLEANT					
Oison	TITULAIRE	Sophie	REGNIEZ		X	P. CHOFFY
Oison	SUPPLEANT	Angéline	CAILLETTE		X	
Outarville	TITULAIRE	Michel	CHAMBRIN	X		
Outarville	TITULAIRE	Roselyne	LACOMBE		X	M. CHAMBRIN
Outarville	TITULAIRE	André	VILLARD	X		Arrivée à 18h20
Outarville	TITULAIRE	Chantal	IMBAULT	X		
Outarville	TITULAIRE	Béatrice	LALUCQUE	X		
Tivernon	TITULAIRE	Delphine	BRUCHET	X		
Tivernon	SUPPLEANT	Eric	FLEUREAU		X	

Le compte rendu de la dernière séance (16 Mai 2023) est approuvé à l'unanimité.

Le conseil communautaire désigne Mme Céline DUPRÉ comme secrétaire de séance

Ordre du Jour

1. Rapport d'activité 2022 de la CCPNL

Les services de la Communauté des Communes de la Plaine du Nord Loiret ont réalisé un rapport d'activité qui établit un bilan de toutes les décisions et actions engagées dans chaque secteur de compétence.

C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la Communauté des Communes aussi bien dans les services quotidiens apportés aux usagers qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

La réalisation du rapport d'activité répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté des Communes.

A l'unanimité, l'assemblée communautaire décide de prendre acte de ce rapport.

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	3	23	0	0	0

2. Cession d'un bien –terrain sis rue de Pithiviers à Bazoches les Gallerandes

La Commune de Bazoches les Gallerandes souhaiterait acquérir le terrain situé à côté de l'ancien siège communautaire situé au 1 rue de Pithiviers à Bazoches les Gallerandes pour un montant net vendeur de 52 500 €.

Par délibération en date du 13 décembre 2022, le Conseil communautaire avait revu le prix de vente du terrain à 55 000 euros ; les services de l'Etat l'ayant estimé à 50 000 euros.

Vu l'avis des Domaines n°2022-45025-82734 en date du 28 Novembre 2022,
Vu la délibération n° C2022-91 en date du 13 Décembre 2022 révisant le prix de vente du terrain et rappelant les conditions de vente ;

Vu la proposition faite par la commune de Bazoches les Gallerandes pour l'acquisition du terrain – parcelles E n°2048 et E2050 pour 1003 m2 pour un montant de 52 500 € net vendeur,

Entendu l'exposé du Président,

Hors la présence des délégués communautaires représentant la commune de Bazoches les Gallerandes,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide

- D'autoriser le Président à signer le compromis de vente, puis l'acte de vente pour le lot n°2 – partie cadastrée E 2048 – E 2050 pour une surface totale de 1003 m2 sis au 1 rue de Pithiviers à Bazoches les Gallerandes ; pour un montant de 52 500 € net vendeur avec la Commune de Bazoches les Gallerandes.

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	18	18	0	0	5

3. Délibération portant sur l'obligation de désigner un référent déontologique

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification, permet à tout élu local de pouvoir « consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques » consacrés dans la Charte de l'élu local. Le décret d'application a été publié le 7 décembre 2022 pour une entrée en vigueur au 1er juin 2023.

Ce délai est particulièrement court ; au vu des difficultés pratiques, notamment, relatives à l'identification des personnes pouvant être désignées comme référent déontologue par délibération des conseils municipaux et intercommunaux.

L'AMF est aujourd'hui en attente de diverses précisions pratiques quant à l'application concrète de cette disposition, les services de l'Etat n'étant pas en mesure, à ce stade, d'apporter de réponse.

Par ailleurs, la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) était actuellement en cours de rédaction d'un guide, à l'attention des collectivités, pour accompagner ce nouveau dispositif.

Considérant ses nombreuses interrogations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de dire qu'elle n'est pas en capacité de désigner un référent déontologue dont l'expérience et les compétences permettraient de répondre aux interrogations des élus sur le respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local avant le 1er juin 2023 mais s'y engage dans les meilleurs délais.

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	23	23	0	0	0

Arrivée de Mme Christine PETIT à 18h10

4. Délégués de la commune OISON au SMIIS Aschères le Marché

Suite aux élections qui ont eu lieu sur la commune de Oison, et suite à la demande de la commune en date du 08 Juin, le conseil communautaire, désigne, à l'unanimité, les membres suivant au sein du SMIIS Aschères le Marché, Attray, Crottes-en-Pithiverais, Oison et Montigny pour la commune de Oison :

- Mme REGNIEZ Sophie
- Mme CAILLETTE Angéline
- Mme FOURNIQUET Nathalie

Conseillers Présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	3	24	0	0	0

5. Affaires diverses

- ✓ Logiciel Eau & Assainissement : M. Bruneau informe l'assemblée que les logiciels de facturation et de supervision pour les compétences Eau & Assainissement ont été choisis. L'installation et le paramétrage de ces logiciels se dérouleront au cours du 4^{ème} trimestre afin d'être opérationnels pour le mois de Janvier 2024.

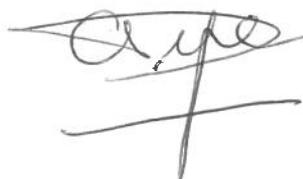
Arrivée de M. André VILLARD à 18h20

- ✓ Elus référents pour l'Habitat et la Mobilité : Afin de suivre la mise en place de la Maison de l'Habitat et de l'étude de mobilité, M. BOURGEOIS souhaiterait que ces dossiers soient sous couvert de vice-présidents de la CCPNL. Ainsi, Mme Céline DUPRÉ et M. Jean-Marc LIROT seront les élus référents en charge du dossier « Maison de l'Habitat », tandis que M. Alain CHACHIGNON et M. Daniel POINCLoux seront référents sur l'étude mobilité.
- ✓ Forum accès aux droits et à la santé du 9/09 : Mme Céline DUPRÉ, vice-présidente déléguée aux affaires sociales, informe l'assemblée de la tenue d'un forum sur la thématique accès aux droits et à la santé qui se tiendra dans les locaux de la Communauté de Communes le Samedi 9 Septembre 2023. Sont également conviées à cette manifestation les associations sportives et culturelles du territoire. Enfin, ce sera également l'occasion de présenter les structures Enfance-Jeunesse de la CCPNL (Relais Petite Enfance, Accueil de Loisirs, Pôle Ados).

Pour conclure ce conseil communautaire, M. Christophe HURAUULT, sous-préfet de l'arrondissement de Pithiviers est venu échanger avec les élus communautaires. Il profite également de cet échange pour aborder les prochaines échéances de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables.

Fin de la séance à 19h30

La Secrétaire de séance
Céline DUPRÉ



Le Président
Martial BOURGEOIS

